

PASCALE ALADAME

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉE
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
DE LA REGION PARIS ILE DE FRANCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

15, Rue Camille Desmoulins – 75011 PARIS

Tél : 01 53 27 19 32 - Fax 01 46 59 23 02

Mail : pascale.aladame@orange.fr

**S.A.R.L. BROUSSEAU GENEALOGISTES
ASSOCIES**

34/36, Route de la Libération

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Paris, le 5 Mars 2020

Monsieur,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable de la SARL BROUSSEAU GENEALOGISTES ET ASSOCIES et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des informations demandées, à savoir que les fonds des clients étaient bien représentés.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance entre les soldes dus aux héritiers dans les diverses successions et les soldes bancaires dans la comptabilité de votre société au 31 décembre 2019.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes professionnelles du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables. Nos travaux ont consisté à vérifier que le montant des avoirs bancaires détenus par la société déduction faites des diverses dettes était supérieur aux montants dues aux héritiers des diverses successions au 31 Décembre 2019.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance entre les soldes dus aux héritiers dans les diverses successions au 31 décembre 2019 et les soldes bancaires figurant dans la comptabilité au 31 Décembre 2019, par conséquent, nous attestons que la trésorerie nette disponible à la date de clôture du bilan, soit le 31 Décembre 2019 est suffisante pour régler les encours héritiers, et que dans ces conditions les fonds clients sont bien représentés.

Au 31 Décembre 2019, la SARL BROUSSEAU GENEALOGISTES ASSOCIES détenait à la Caisse des Dépôts et Consignations, un compte bancaire uniquement dédié aux comptes clients,

P. Aladame
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

